

Parlement européen

Un vote favorable aux auteurs et aux éditeurs

La commission Imco (Marché intérieur et Protection des consommateurs) du Parlement européen, réunie mercredi, a voté en faveur du texte proposé par la Commission sur la protection des droits des auteurs et des éditeurs. C'est une étape importante dans le processus de mise en place d'un cadre juridique adapté aux contenus dans l'économie numérique. Le gouvernement belge devra prendre position dans le cadre du conseil des ministres de l'Union européenne; à ce stade, il n'a pas encore défini sa position malgré plusieurs interpellations des éditeurs de presse.